

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **55 (1919)**

Heft 50

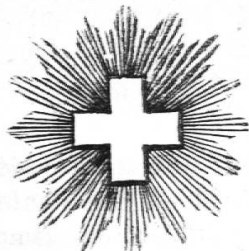
PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique jurassienne. — Divers. — TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS : Alternative. — L'égalité des traitements minima. — PARTIE PRATIQUE : Orthographe : les mots peu, peut. — L'expérimentation scientifique à l'école primaire : le germinateur ; les phénomènes vitaux de la germination. — Dessin : pour les fêtes de fin d'année. — Examens des écoles primaires genevoises : orthographe, composition, géographie. — Pour ceux qui débutent dans l'enseignement. — Pensée.*

CHRONIQUE VAUDOISE

La lutte contre l'alcoolisme au Grand Conseil. — Dans une de nos précédentes chroniques, nous avons annoncé que le Grand Conseil avait admis une proposition qui fixait à 17 ans — au lieu de 16 ans, loi actuelle — l'âge au-dessous duquel il est interdit de livrer, même indirectement, des boissons alcooliques aux jeunes gens non accompagnés d'adultes responsables. Nous nous étions réjouis trop tôt. Dans la dernière session, en effet, nos députés, malgré l'avis contraire du Conseil d'Etat, sont revenus sur leur première décision et ont ramené à 16 ans l'âge auquel nos jeunes gens pourront se faire servir en toute liberté des boissons alcooliques. Il a aussi refusé de charger les préfets de la répression des contraventions aux règlements qui fixent les heures d'ouverture et de fermeture des établissements publics, contrairement aux propositions du Conseil d'Etat, qui estime que les Municipalités, en général, manquent d'énergie dans la dite répression... Mais ceci ne touche pas à l'école ou du moins n'y touche qu'indirectement, et c'est peut-être de la politique : gardons-nous d'en faire ici ! Il n'empêche que ces décisions causeront une fâcheuse impression dans le public.

A. R.

Enseignement post-scolaire. — Le Conseil d'Etat a composé comme suit la Commission chargée d'étudier l'organisation de l'enseignement post-scolaire et la transformation des cours complémentaires : MM. Savary, directeur des Ecoles normales ; Porchet, directeur de l'Ecole d'agriculture ; Burnens, député, membre de la Commission scolaire de Lausanne ; Vulliamoz, député, à Bercher ; Cornaz, député, à St-Prex ; Maillefer, directeur des Ecoles de Lausanne ; Jaccard, directeur des Ecoles de Montreux ; Perret, chef de service au département de l'agriculture ; E. Briod, rédacteur en chef de l'*Éducateur* ; Rochat, président de la

S. P. V.; Besuchet, inst. à Agiez; Buxcel, inspecteur des écoles; M^{mes} Moennoz, secrét. du Comité de la S. P. V.; Roux, présidente de la Commission de l'Ecole ménagère de Chailly, membre de l'Union des femmes; Bersier, maîtresse d'enseignement ménager, à Nyon; M. le chef de service de l'enseignement primaire.

A. R.

A la souscription en faveur des volontaires suisses sur le front français, le Corps enseignant du district d'Aubonne a versé la somme de 32 fr.

Retraites et jubilés. — A propos de la retraite de M. Golay, à Molondin, un aimable collègue nous rappelle que M. Golay fut secrétaire du Comité de la S. P. V. Il a quitté l'enseignement — après 27 années d'activité — pour des motifs de santé, ayant été fortement éprouvé par la grippe, l'an dernier. Les autorités de Molondin, comme ses élèves, l'ont fêté, et les collègues du cercle lui ont dit tout le regret qu'ils éprouvent à le voir partir.

Ont été aussi fêtés et récompensés: M. Victor Pidoux, à Valeyres s/ Ursins (42 ans d'enseignement dans le même village!), qui fut sous-directeur de « La Récréation » d'Yverdon et a beaucoup contribué à développer le goût du chant à Valeyres et à Ursins; sa collègue, M^{me} Beney, maîtresse de couture (33 ans de services); M^{lle} Louise Rochat, à Vufflens-la-Ville (31 ans d'enseignement); enfin MM. Dudan et Rey, instituteurs à Lausanne, qui, à l'occasion de leur trentième année d'enseignement, ont reçu de la Municipalité une lettre de félicitations accompagnée d'une gratification en espèces.

A. R.

Moudon. — M. Augsbourger, Constant, instituteur à Bussy sur Moudon, a pris sa retraite le 1^{er} novembre. Ses collègues du cercle se sont réunis dimanche à Moudon pour prendre congé de lui dans une petite fête de famille. En lui remettant son diplôme, M. le délégué Deppierraz, par des paroles cordiales, a su lui exprimer les félicitations du corps enseignant pour ses quarante ans de bons services et ses meilleurs vœux pour un repos si bien gagné. Les autorités de Bussy, qui ont remis au jubilaire un chronomètre en or comme témoignage de reconnaissance, avaient envoyé un délégué à la réunion. Puisse ce chronomètre ne marquer que de longues heures d'une vie heureuse et paisible!

EL. B.

CHRONIQUE GENEVOISE

Pension de retraite des maîtresses des écoles enfantines. — Après avoir amélioré les pensions de retraite des fonctionnaires de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, le Conseil d'Etat genevois a présenté en novembre dernier au Grand Conseil un projet de loi augmentant la pension des maîtresses des écoles enfantines. Ces propositions ont été adoptées sans modification.

Le personnel des Ecoles enfantines a constitué une Caisse de prévoyance qui est administrée par un Comité, dont trois membres sont nommés par le corps enseignant et les trois autres par le Conseil d'Etat. Le président du Comité est de droit le conseiller d'Etat chargé du Département des Finances. L'Etat approuve les statuts de la Caisse et garantit la pension. Jusqu'ici les sociétaires faisaient 25 versements annuels de fr. 60 chacun, et lorsqu'elles se retiraient de l'ensei-

nement, elles avaient droit, si elles étaient âgées de 50 ans ou plus, à une pension annuelle de fr. 1200.

Les nouvelles dispositions qui viennent d'être adoptées apportent à ce mode de faire des modifications sensibles. Le nombre des versements annuels des sociétaires n'est plus limité à 25; les versements continuent tant que la sociétaire est en fonctions, jusqu'à concurrence de 35, et la pension à laquelle elle a droit s'améliore d'autant. D'autre part, les versements sont fixés au 4 % du traitement, avec un minimum de fr. 120 et un maximum de fr. 200. Enfin la pension est augmentée; elle varie suivant l'âge et le nombre des versements; elle est au minimum de fr. 1800, et au maximum de fr. 3010. La sociétaire ayant fait 25 versements et qui se retire à 50 ans a droit à une pension de fr. 1800; si elle se retire à 51 ans, la pension est de fr. 1825; à 52 ans, de fr. 1850; à 53 ans, de fr. 1875; à 54 ans, de fr. 1900; à 55 ans, de fr. 1925; à 56 ans, de fr. 1950; à 57 ans, de fr. 2000; à 58 ans, de fr. 2050; à 59 ans, de fr. 2100; à 60 ans, de fr. 2150. Ces chiffres correspondent à 25 versements; ils s'augmentent avec le nombre des versements suivant un barème établi de telle manière qu'une maîtresse d'école enfantine se retirant à 60 ans, après avoir fait 35 versements, touchera le maximum de la pension, soit fr. 3010.

D'autres améliorations ont été introduites, en particulier les suivantes: les stagiaires feront partie de la Caisse de prévoyance, bien qu'elles n'aient pas été l'objet d'une nomination par le Conseil d'Etat; en cas d'invalidité avant 50 ans, la fonctionnaire aura droit à une pension réduite; en cas de décès, la pension sera ouverte en faveur des enfants mineurs, quel que soit le nombre des années de service.

Ainsi la loi nouvelle marque un important progrès et l'on peut dire qu'elle place le corps enseignant des écoles enfantines, en ce qui concerne la pension de retraite, dans des conditions réellement favorables. R.

Manifestation en l'honneur de Mme Picker. — Mme l'Inspectrice L. Picker a été l'objet, à l'occasion de sa démission, que l'*Educateur* a annoncée, d'une touchante manifestation de sympathie. Le jeudi 4 décembre après-midi, au Foyer du Théâtre de Genève, une nombreuse assistance était réunie, comprenant les maîtresses de la circonscription de Mme Picker, les inspecteurs et les inspectrices, ainsi que des amies personnelles. Le Département de l'Instruction publique était représenté par M. Malche, directeur de l'enseignement primaire, et par MM. les secrétaires Buholzer et Ruche. M. Malche au nom du Département, M. Munier, au nom du corps des inspecteurs, Mlle Nast, régente, comme interprète des fonctionnaires, ont dit avec sincérité les profonds regrets qu'ils éprouvent de se séparer de Mme Picker et l'ont assurée de leur meilleur souvenir. De superbes cadeaux, placés au milieu des fleurs, lui ont été remis et elle a dû, pour répondre, surmonter son émotion, qui était vive. De beaux chœurs ont agrémenté cette réunion, au cours de laquelle M. le conseiller d'Etat Mussard, chef du Département de l'Instruction publique, est venu serrer la main de Mme Picker et lui présenter ses vœux de longues années de bonne et heureuse retraite. R.

Société pédagogique genevoise. — *Séance du mercredi 19 novembre.* M. le professeur Albert Malche, directeur de l'Enseignement primaire, fait une causerie sur *Ce que l'enfant connaît de son quartier.*

L'enquête faite sous la direction de M. Malche relève de la *pédagogie sociologique* qui cherche à étudier l'enfant, non pas isolément, mais dans son milieu. Et d'abord, ce milieu, l'enfant le connaît-il ? Et comment le connaît-il ? Que sait-il de son quartier, de sa maison, des magasins où il fait des achats ; que sait-il de ses camarades préférés et de leur famille, de ses amis appartenant à d'autres classes, quelles sont les raisons de ses sympathies et de ses admirations ?

On a posé à des élèves de cinquième année (11 à 12 ans) des questions sur ces différents sujets. L'enquête, faite à brûle-pourpoint, donne des renseignements très intéressants sur les conceptions et les préoccupations de l'enfant. Elle révèle notamment chez certains élèves — des garçons en particulier — une mémoire visuelle étonnamment développée ; quelques enfants ont dessiné un croquis de la rue où ils habitent, en indiquant, exactement, jusqu'à quarante magasins (genre de commerce et nom du commerçant). L'écolier, qui a souvent beaucoup de peine à apprendre la géographie ou la grammaire, sait beaucoup de choses sans les avoir apprises. L'école est aux yeux de l'enfant un milieu artificiel avec des travaux et une morale sans lien avec la vie réelle.

En introduisant plus de réalité dans l'enseignement, on montrera à l'écolier l'utilité pratique du travail scolaire et on comblera le fossé qui sépare trop souvent l'École de la Vie.

La causerie de M. Malche, brillante et pleine d'humour, a été écoutée avec un vif plaisir et suivie d'une discussion ou plutôt d'un entretien.

Pour terminer la séance, M. Hochstaetter a parlé des *Devoirs à domicile*, d'après la récente brochure de M. Duchosal, directeur de l'École des jeunes filles.

M. H.

CHRONIQUE JURASSIENNE

† **Victor Henry.** — Cet instituteur de mérite est décédé le 13 novembre dernier, après une longue maladie supportée avec courage et résignation. Victor Henry, instituteur de la classe supérieure primaire de Porrentruy, était né le 24 novembre 1851 à Lepuis (Haut-Rhin). Son brevet d'instituteur primaire porte la date du 16 avril 1870.

Henry trouva immédiatement un poste libre à Bressaucourt. Il desservit pendant trois ans l'école de ce village et, en 1873, il fut nommé en ville, à la classe supérieure des garçons.

Victor Henry a rendu des services à l'école jurassienne. Membre de la commission des moyens d'enseignement, il a collaboré au *Trésor de l'écolier*, révisé les manuels d'arithmétique *Selves* et écrit plusieurs articles intéressants pour le *Jeune Citoyen*.

Ajoutons que V. Henry a fait partie de la commission des examens du brevet primaire, qu'il a fonctionné comme expert pédagogique dans les examens de recrues et que, pendant de longues années, il a été président du Synode scolaire d'Ajoie. C'est que Victor Henry jouissait de la confiance de ses collègues et qu'il s'est intéressé comme pas un à l'avenir de ses élèves pauvres, qu'il a aidés non seulement de ses conseils, mais aussi matériellement. Victor Henry était un esprit clair, décidé, qui n'était pas toujours de l'opinion de la majorité, mais qui savait appuyer sa résolution par de bonnes raisons. Sa mémoire restera en honneur dans le corps enseignant jurassien, et surtout parmi les collègues ajou-

lots. Sur sa tombe, M. Charles Nussbaumer, président de la commission d'école primaire de Porrentruy, a exprimé les regrets que causait dans la population la perte de ce bon et excellent citoyen.

H. GOBAT.

DIVERS

Subvention fédérale au Congrès de la S. P. R., en 1920. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le Conseil fédéral avait accordé au Congrès de Neuchâtel de la S. P. R. un subside de 6000 fr., sous réserve de l'approbation des Chambres fédérales. Comme on a pu le lire, cette approbation a été refusée par le Conseil des Etats, qui a ramené le dit subside à 3000 fr.. Nous voulons espérer que les Chambres n'ont pas dit leur dernier mot à ce sujet.

Dans la discussion, certaines appréciations erronées ou malveillantes, que nous ne pouvons laisser passer sans protester, ont été émises. Si nous en croyons un chroniqueur de la *Liberté*, M. le député Andermatt, de Zoug, aurait dit que l'argent de la Confédération ne doit pas servir à sabler le champagne dans des congrès pédagogiques! M. le député Andermatt suppose aux instituteurs romands des mœurs d'officiers allemands; ils déclinent cet honneur! La subvention fédérale n'a d'autre but que de couvrir les frais d'impression des rapports, tirés généralement à 3600 exemplaires; s'il reste un solde, il est versé au compte de l'impression des comptes rendus du congrès qui laisse le plus souvent un assez fort déficit.

Quant aux banquets, ils sont payés par la carte de fête, aux frais des participants. Si la générosité des autorités *locales* y ajoute parfois un extra, cela ne regarde pas M. Andermatt; il ne s'agira de champagne en aucun cas!

Le chiffre demandé ne constituait pas même une augmentation en regard du passé: lorsque les congrès étaient trisannuels, ils recevaient 3000 fr.; pour la période 1910-1914, il fut alloué 5000 fr. au Comité lausannois à l'occasion du cinquantenaire de la S. P. R. et de la série de conférences qui précéda le congrès. Le Comité neuchâtelois demandait 6000 fr. pour un congrès renvoyé deux fois, terminant une période de six années, organisé dans des circonstances difficiles et avec des sujets d'importance capitale à l'ordre du jour. Il était modeste. Si la Caisse fédérale n'avait d'autres sangsues que les membres des sociétés pédagogiques suisses, elle se porterait fort bien.

Ajoutons que les C. F. F., qui accordaient autrefois la demi-taxe aux participants aux congrès pédagogiques, leur ont supprimé cette faveur.

La Semaine littéraire de Genève a été l'un des premiers périodiques romands qui aient accordé des conditions spéciales au corps enseignant. Comme tant d'autres parmi ses confrères, elle subit l'effet de la dureté des temps, et doit porter son prix d'abonnement à 13 fr. 50, réduit à 11 fr. 50 pour les maîtres de l'enseignement primaire et secondaire (à 6 fr. au lieu de 7 fr. pour 6 mois), car, nous écrit son directeur, « ils sont de toute notre clientèle la partie à laquelle je tiens le plus, celle avec laquelle nous désirons surtout rester en contact régulier. » Nous savons que ces sentiments sont réciproques et que tous ceux qui le pourront feront en sorte de n'être pas privés le samedi de la visite toujours bienvenue de leur amie genevoise.

Les écoles suisses et la famine. — Nous extrayons les lignes qui suivent de l'appel que nous avons reçu de M. le pasteur O. Pfister, de Zurich, et dont nous avons fait mention samedi dernier :

« La mort n'a jamais fait une telle hécatombe depuis la guerre de Trente ans, surtout parmi les enfants. A Vienne moururent en 1914, 2828 sujets de 3 à 15 ans, en 1918, 4362 enfants, tandis que les naissances descendirent de 36 378 à 19 257. La tuberculose, à la fin de la guerre, fut bien plus terrible encore qu'au début : elle augmenta parmi les enfants de 5-10 ans du 56 %, de 11-16 ans du 97 %, de 16-20 ans du 160 % !

» A la fin de 1917, le nombre des morts par la faim fut au moins de 100 000 dans l'Autriche allemande et à la fin de 1918 de 762 796 ! et combien s'y ajouteront-ils dans cette année, la plus terrible de toutes !

» Les aliments rationnels auxquels les pauvres seuls ont droit ne représentent que le 23 % des besoins normaux et ne sont reçus que très irrégulièrement ; pour beaucoup ils sont inabordables à cause de leurs prix élevés, pour d'autres, à cause du manque de combustibles pour les faire cuire, ils sont totalement inutiles. Un exemple entre beaucoup : à la fin de mars le maître de gymnase Hron, à Vienne, mourait de faim. Les tout petits sont beaucoup plus malheureux que les écoliers, car ils sont dépendants uniquement de la famille. Les vêtements manquent complètement aux enfants, surtout les dessous de laine et les bas ; le charbon n'est octroyé qu'à raison de 7 kilos par semaine pour toute une famille. Comment peut-on faire la cuisine avec cela ? Le bois vert coûte 1 couronne ou 1 couronne 40 heller le kilo et est difficile à se procurer.

» Je vis le 15 décembre, dans une famille de 10 enfants, plus le père et la mère, l'avant-dernière chaise qui restait mise en pièces à coups de hache pour se chauffer, les petits ne pouvant plus supporter le froid.

» Dans une classe dont les élèves devaient fournir chaque semaine un kilo de bois, un enfant apporta le pied de son lit, et beaucoup avaient déjà sacrifié tout leur lit ! Pourtant les mois les plus pénibles sont à la porte.

» Aujourd'hui cette situation désespérée risque de devenir pire encore. L'insuffisante ration n'est plus même assurée d'une semaine à l'autre. Les services du gaz et de l'électricité peuvent être arrêtés à chaque instant, le charbon manquant, et les chemins de fer même ne pourront, pour cette même raison, plus apporter les approvisionnements nécessaires dans la capitale de l'Autriche.

» Les écoles suisses peuvent-elles et doivent-elles essayer de remédier à cette extrême misère ? Les Américains ne font-ils pas tout le nécessaire ? Nullement.

» Ils nourrissent à Vienne, journellement, 115 000 écoliers, mais ils ne donnent environ que quatre décilitres de pois et riz, beaucoup trop peu pour un estomac d'enfant affamé ! A midi, le soir et le dimanche les enfants ne reçoivent rien. Ils sont nourris ainsi pendant six semaines, puis ne reçoivent rien pendant les six semaines suivantes et beaucoup d'enfants n'ont jamais leur tour.

» Sans méconnaître les immenses services de l'Amérique et de l'Angleterre et des autres pays, nous devons affirmer que l'aide charitable de la Suisse est indispensable.

» Il semble que le moment est venu de faire une collecte générale et bien organisée. Pour les enfants, la sympathie et l'aide pour leurs camarades affamés a une immense valeur éducative. Le Département de l'Instruction publique de Zurich a décidé de faire une grande collecte générale. Ne serait-ce pas beau si les autorités scolaires de tous les cantons faisaient de même. Déjà beaucoup d'écoles s'organisent, mais il est à craindre que leur bonne volonté ne suffise pas si leurs supérieurs ne les dirigent pas. »

M. le pasteur O. Pfister indique à titre de référence une série de publications récentes sur les effets de la famine sur l'enfance, en Allemagne et en Autriche, et fait appel aux sentiments d'humanité des maîtres, des élèves et des autorités scolaires suisses. En attendant une action plus générale, les dons en argent peuvent être adressés par chèque postal [au Département zuricois de l'Instruction publique ou au Comité pour l'aide aux enfants viennois. Une collecte ne pouvant être organisée dans les écoles sans l'autorisation des Départements cantonaux, c'est à eux et aux comités de ces associations que nous soumettons cet appel.

Pauvres gosses! — Notre compassion et notre aide matérielle vont aux souffrances actuelles que nous pouvons soulager dans la faible mesure de nos moyens; et il faut qu'il en soit ainsi. Mais comme dans certains milieux on cherche à exploiter la misère allemande et autrichienne pour exciter l'opinion publique suisse contre l'Entente et la Société des Nations, il est de notre devoir de rappeler que des centaines de milliers d'enfants belges et français ont subi, quatre années durant, de propos délibéré, un régime pire que celui qui, à juste titre, éveille en d'autres lieux notre pitié. Notre confrère de Paris, *l'Ecole et la Vie*, dont on connaît la hauteur de vues et les sentiments largement humanitaires, traçait récemment de l'état physique et moral des enfants des régions libérées un tableau qui rappelle trait pour trait celui que nous donne M. le pasteur Pfister¹ à propos des enfants allemands et autrichiens. Deux médecins qui ont fait une enquête sur des milliers d'enfants des Ardennes et du Nord viennent de présenter à ce sujet un rapport dont nous ne pouvons reproduire que quelques lignes. Nous en laissons de côté un tableau qui pourrait paraître insuffisamment « neutre » de l'existence menée par ces pauvres innocents pendant l'occupation ennemie.

« Et maintenant, concluent les rapporteurs, les voilà, par milliers, frappés d'une véritable déchéance. Qu'on les prenne à quatre ans, qu'on les prenne à sept, à dix ou à treize, ces enfants sont très au-dessous des mesures normales du poids et de la taille pour leur âge. Qu'on en juge.

» A une Maternelle, sur dix enfants de cinq ans pris au hasard, pas un ne pèse les 15 kg. 800 du poids moyen. Presque tous sont nettement rachitiques. Représentez-vous ces pauvres mignons, aux jambes arquées, au ventre gonflé, à la poitrine étriquée. Ils sont porteurs de glandes suspectes; leurs bronches sifflent; leurs pieds sont bleuâtres comme le sont souvent ceux des vieillards. Ah! il n'est pas nécessaire de s'ingénier ou de faire la grosse voix pour qu'ils se tiennent tranquilles. Regardez-les: ils restent bien sages, trop sages, sur leurs petits bancs. Rien de plus triste.

¹ Nous n'avons pas reproduit ci-dessus la partie de l'appel de M. Pfister ayant trait aux enfants allemands. Elle aurait été sans objet. (*Réd.*)

» Par contre, dans les classes primaires, la proportion des agités, des instables s'augmente, au lieu de diminuer d'une année à l'autre. Et s'il n'y avait que ce symptôme pourtant très grave par lui-même ! Mais combien de ces malheureux sont effrayants à voir avec leurs épaules rentrantes, leur thorax étroit qui se dilate mal : ils ne savent pas respirer ; ils ont les mains rongées d'engelures ; leurs paupières sont bouffies, leurs sourcils raréfiés ; chez quelques-uns les globes oculaires sont en saillie : lamentables caricatures humaines... »

Que conclure de cela ? Que nous devons fermer notre cœur et notre bourse aux malheurs d'autres innocents ? Nullement ! Donnons double au contraire et ne cessons de racheter par notre sympathie pour les petits le bonheur qu'eurent nos enfants d'être épargnés. Mais que l'on ne nous demande jamais d'oublier les souffrances des premières et plus innocentes victimes de l'affreuse guerre.

TRIBUNE LIBRE, FAITS ET OPINIONS

Alternative.

Ces dernières semaines, les déceptions n'ont pas manqué aux membres du corps enseignant vaudois.

Ils ne s'imaginaient pas qu'on aurait pour eux la sollicitude dont la bonne maman Helvétia fait preuve à l'égard de ceux qui émargent à son budget ; ils espéraient seulement qu'on ne les traiterai pas plus mal que les autres serviteurs du canton. Une fois de plus, spéculant sur leur faiblesse et leur passivité, on a songé avant tout à ménager le contribuable.

Or, de deux choses l'une :

Ou, confiants dans les bonnes dispositions dont on vient de leur donner des preuves si évidentes, ils se borneront à attendre de l'avenir une problématique amélioration de leur sort... et ce sera encore la cote mal taillée, pour une durée indéfinie.

Ou bien ils s'organiseront sur de nouvelles bases. Se rattachant à une association nettement professionnelle, qui groupera la grande majorité d'entre eux, ils obtiendront alors ce qui leur est dû.

F. JAQUENOD.

L'égalité des traitements minima.

On parle beaucoup, dans le corps enseignant vaudois, de la revision de la loi scolaire, et l'on attend avec impatience, mais aussi avec confiance, l'année 1920 qui va voir sa préparation et sa mise au point.

La question la plus discutée est certainement l'égalité des traitements minima. Jusqu'à ce jour, quelques institutrices seules ont exposé dans ce journal leurs désirs à ce sujet. Permettez à une voix masculine d'apporter là-dessus quelques simples considérations.

À première vue, cette égalité peut paraître extraordinaire, mais, si l'on examine la question de près, si l'on se rend compte de la valeur et de la difficulté de l'enseignement dans les premières années de la scolarité, on ne trouve aucun argument valable contre ce principe et l'on reconnaît bientôt que ce n'est que justice.

La charte internationale du travail a admis le principe « A travail égal, salaire

égal ». En France et dans plusieurs cantons suisses, à Genève notamment, l'égalité des traitements est admise. A Neuchâtel, le corps enseignant primaire, à une très forte majorité, l'a demandée également. Et nous, Vaudois, voulons-nous rester en arrière? Et nous, instituteurs, voulons-nous charitablement recommander à nos camarades femmes de rester toujours des « éternelles mineures »? Non, au contraire, nous devons les aider à arriver à ce résultat, car il est probable que le principe dont nous parlons rencontrera une certaine opposition de la part de nos autorités.

Et pourtant, quelle différence y a-t-il entre le travail de l'instituteur et celui de l'institutrice? Différence de durée peut-être, quelques heures de moins, mais la responsabilité, la préparation, la fatigue sont les mêmes. Dans les études, pas de différence non plus à l'avenir¹, puisqu'il paraît qu'on a enfin compris qu'une quatrième année de préparation était nécessaire aux institutrices et que la nouvelle loi scolaire apportera cette heureuse innovation.

Et puis, que de tâches accessoires importantes: enseignement ménager primaire et post-scolaire, travaux à l'aiguille, gymnastique et hygiène aux jeunes filles, économie domestique.

L'institutrice a les mêmes besoins matériels que l'instituteur. Ses dépenses sont les mêmes. Comme lui, elle doit pouvoir se développer par l'étude de l'enfant et des questions actuelles, par la lecture, par des voyages. Comme lui, elle doit tout son temps à des questions scolaires, sans avoir à se fatiguer à des leçons de piano, de violon et tant d'autres. Comme lui, elle doit songer au mariage et pouvoir préparer un trousseau convenable sans l'aide de sa famille. Et, si elle ne veut pas y songer (droit que nous ne voulons pas lui contester), elle doit pouvoir vivre d'une façon moins médiocre qu'aujourd'hui.

On fait à l'application du principe de l'égalité un certain nombre d'objections. La plus grave, c'est de prédire la mort de la profession d'institutrice. Eh bien! nous croyons aujourd'hui qu'il n'en sera rien pour plusieurs raisons. D'abord, l'homme remplacera-t-il jamais la femme dans l'enseignement aux tout jeunes enfants? Nous ne le croyons pas, parce qu'il nous manque à nous, instituteurs, de la patience, de la tendresse, de l'enthousiasme, et surtout parce que l'institutrice remplacera toujours mieux la maman.

Trouvera-t-on jamais assez d'instituteurs pour remplacer nos collègues femmes que l'on voudrait évincer? Non, même si (nous n'osons pas y penser!) notre profession devait bientôt nous permettre de vivre.

Et toutes les occupations accessoires dont nous avons parlé? Et les classes d'anormaux, de retardés? Ce ne sont pas les instituteurs qui les prendront avec le plus de succès!

Il faudra toujours, et peut-être toujours plus, de bonnes institutrices, et nous espérons que leur travail sera bientôt rétribué comme il le mérite. Nous souhaitons aussi voir figurer l'égalité des traitements dans les vœux que le corps enseignant présentera à nos autorités. C'est là un acte de justice et d'équité par lequel nous nous élèverons.

G.-H. CORNAZ.

¹ Ne fera-t-on rien non plus pour compléter la préparation des instituteurs? (Réd.)

PARTIE PRATIQUE

ORTHOGRAPHE

Degré moyen.

IX. Peu ; peut.

TEXTE : Mélangé avec de la potasse ou de la soude et un *peu* de chaux, le sable pur *peut* être fondu en une masse pâteuse qui, en se refroidissant, forme le verre. (*Leçons de sciences naturelles.*)

OBSERVATION. Nous avons : le sable *peut* être fondu ; *peut* est un *verbe* ; on pourrait dire : *pouvait* être fondu ; *il s'écrit avec un t*.

Dans : de la soude et un *peu* de chaux, *peu* marque *la quantité* ; c'est un mot invariable qui s'écrit *sans t*. — Les élèves chercheront dans quelles expressions on trouve ce mot.

Pour les élèves de troisième année, on fera conjuguer le verbe *pouvoir* au présent et on étudiera les formes : je *peux*, tu *peux*.

RÉSUMÉ : *Peut*, *verbe*, s'écrit *avec un t* ; dans *je peux*, *tu peux*, il prend *x*. — *Peu*, mot invariable, marquant *la quantité*, s'écrit *sans t* ; on le trouve dans les expressions : *un peu*, *très peu*, *peu à peu*, *peu de*, *à peu près*.

EXERCICES. a) Dans le même chapitre que ci-dessus, chercher, expliquer et épeler les cas suivants : On *peut* recueillir du sable ; le sable *peut* se mélanger ; on *peut* l'étirer en fils très fins ; les qualités du verre sont *un peu* amoindries ; on *peut* atténuer ce défaut, en ajoutant au sable et à la potasse *un peu* de plomb.

b) Comment écrit-on ?

D'où venaient les premiers habitants de notre pays ? On ne *peut* le dire ; mais ils étaient *peu* nombreux. Comment *peut-on* savoir quelque chose de leur existence ? — Les Romains avaient *peu à peu* soumis tous les pays. *Peu de* temps après Jésus-Christ, le pouvoir passa aux mains d'un seul homme. Les Helvètes s'habitèrent *peu à peu* à la domination romaine ; mais *un peu* plus d'un siècle après la bataille de Bibracte..... L'empereur *peut* faire mettre à mort ceux qui lui déplaisent. — La vie d'un homme comptait pour *peu de* chose. — Berthe épousa un prince fort *peu* estimable, mais ce mariage dura *peu*.

c) Faire oralement, puis par écrit, des phrases dans lesquelles il y ait : *il peut*, *elle peut*, *mon frère peut*, *je peux*, *un peu*, *très peu*, *à peu près*, etc.

d) DICTÉE : *Berne*.

Il est peu de républiques qui aient une histoire aussi glorieuse que Berne. De bonne heure, elle sut conquérir son indépendance par des combats victorieux contre les seigneurs des environs. Elle accrut peu à peu son territoire, devint puissante et joua un rôle important en Europe. Le Bernois est resté fier, énergique et courageux ; il inspire la confiance par son sérieux. La ville elle-même a gardé quelque chose de son ancien aspect de place fortifiée. Grâce à son importance historique, à sa position à égale distance du Jura et des Alpes et à peu près au milieu de la longueur du Plateau suisse, Berne devait devenir la ville fédérale. Elle est en communication facile avec les autres villes suisses et peut servir d'intermédiaire entre la Suisse romande et la Suisse allemande.

(D'après Rosier : *Manuel Atlas.*)

VOCABULAIRE ET PRÉPARATION : 1^o Important, l'importance ; puissant, la puissance ; de même l'indépendance, la confiance, la distance.

2^o *Emploi de la majuscule* : la Suisse allemande ; la Suisse romande ; mais le Plateau suisse, les villes suisses. Pourquoi ?

3^o *Revision de la terminaison du passé défini*, 3^{me} personne du singulier : elle sut, elle accrut, devint, joua.

4^o *histoire, historique ; terre, territoire.* — la position, la communication. — l'aspect, la république, l'intermédiaire ; conquérir ; ancien ; grâce à. — glorieux, courageux, victorieux, sérieux.

X. Première récapitulation.

a) Chercher dans un morceau lu les mots *et, est ; a, à ; ou, où ; on, ont ; ce, se ; son, sont ; leur, leurs ; ces, ses ; peu, peut*, qui s'y trouvent et les expliquer.

Exemple (Rosier, Manuel Atlas, page 2) : Aspect de la Suisse.

La Suisse *est* un pays élevé ; elle *a* de superbes montagnes, des vallées profondes, *et* aussi des chaînes de hauteur moyenne *et* des parties moins accidentées. Si, étant en ballon, *à* une très grande hauteur, *on* pouvait la voir tout entière, *on* reconnaîtrait qu'elle *est* formée de trois régions distinctes : etc.

b) Comment écrit-on les mots en italique ?

Lorsque, venant du Jura, *on a* traversé le Plateau *et* les monts *peu* élevés qui le limitent au sud, *on* observe que les montagnes *sont* plus hautes, les sommets plus rocheux *et* plus escarpés ; *on est* entré dans la région des Alpes. Les premières chaînes *n'ont* pas la grandeur sauvage des hautes Alpes. *On* les appelle Préalpes, *c'est-à-dire* les Alpes situées en avant des grandes chaînes. Le Saentis, qui *a* 2500 m., *est* un de *leurs* sommets les plus élevés. Elles plaisent par *leurs* paysages pittoresques, *leurs* forêts *et* *leurs* prairies, *leurs* torrents *et* *leurs* lacs... etc. (Rosier, page 4.)

Cet exercice est à répéter avec des textes différents aussi souvent que le besoin s'en fait sentir.

c) DICTÉE : *Agriculture et économie alpestre.* Le paysan de la plaine *et* le montagnard *ont* une vie *et* des mœurs différentes. Le paysan s'occupe d'agriculture proprement dite. Il cultive *ses* champs, soigne *ses* prairies, *ses* arbres fruitiers *et* élève *son* bétail à la ferme.

Dans la montagne, la culture *a* peu d'importance. Les forêts, les pâturages *et* les troupeaux *sont* les seules richesses des habitants. Les alpages *sont* éloignés des villages. Pendant la belle saison, il faut y conduire le bétail, puis, en automne, le ramener à l'étable. *C'est* l'économie alpestre. Les pâtres *sont* des nomades, qui, suivant la saison, montent *ou* descendent, avec *leurs* troupeaux, sur les pentes de la montagne. (D'après Rosier.)

VOCABULAIRE : le paysan, le montagnard, le pâtre, le nomade ; l'agriculture, l'économie alpestre ; les mœurs différentes ; le pâturage, la pente. — S'occuper, descendre.

J. T.



L'EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le germinateur.

Pour se rendre bien compte des phénomènes de la germination, tapissez d'un papier buvard l'intérieur d'un bocal de verre à goulot suffisamment large pour que la main puisse s'y introduire. Remplissez le bocal de sciure de bois humide. Glissez ensuite entre le papier buvard et le verre des graines de haricots ou de pois, ou de lin (Dicotylédones) et des graines de blé ou d'avoine, ou de maïs (Monocotylédones). La germination commencera bientôt, d'autant plus tôt que la température sera plus près de l'*optimum*. La température de la classe habitée est très favorable. Le bocal ne doit pas être couvert. La sciure sera maintenue humide. Tous les stades d'accroissement de la *plantule* pourront être facilement observés, et vos élèves constateront la naissance de la *radicule* avec sa *coiffe* et les *poils absorbants*, celle de la *tigelle* et l'épanouissement du ou des deux *cotylédons*. Des graines de conifères seraient intéressantes à observer avec leurs *nombreux cotylédons*.

Les phénomènes vitaux de la germination.

Faites remplir complètement une petite bouteille de graines de haricots ou de pois. Versez un peu d'eau dans la bouteille pleine de graines, afin de les humecter ; puis fermez d'un bouchon de liège solidement ficelé. Laissez la bouteille en classe chaude. La première manifestation de la germination est le gonflement des graines qui absorbent de l'eau. L'augmentation de volume est telle que les graines deviendront polyédriques, très serrées les unes contre les autres. Le bouchon retenu par la ficelle subira une pression formidable. La bouteille peut éclater.

Dr P. JOMINI.

DESSIN

Pour les fêtes de fin d'année.

Voici bientôt Noël et le nouvel an, fêtes qui ravissent nos petits écoliers, attendant avec une joie mêlée d'un peu de crainte l'arrivée du bonhomme Noël, qui leur apportera le jouet tant désiré.

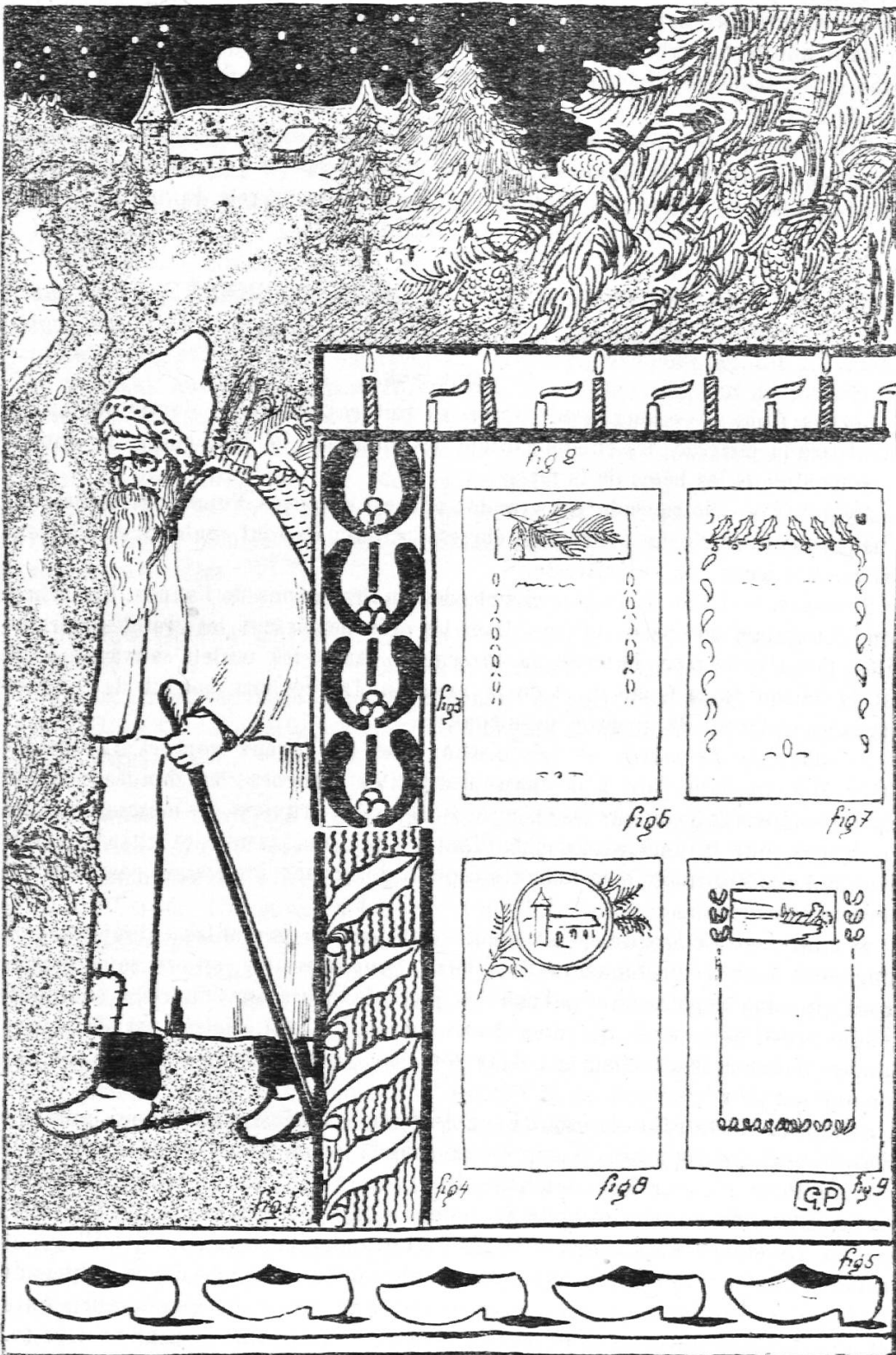
Quelle jolie scène à illustrer par les petits ; l'imagination fertile de chacun produira nombre de croquis des plus intéressants : c'est le bonhomme Noël, quittant ses bois, sa montagne, cheminant dans la neige, *fig. 1*, ou distribuant ses cadeaux ; ou bien encore remplissant silencieusement les petits souliers placés dans la cheminée.

Le modelage en glaise ou en plasticine sera aussi un très bon exercice et donnera des résultats encore plus surprenants que le dessin.

Dessin d'après nature et composition décorative. — Distribuer à chaque élève un petit rameau de sapin, de houx ou de gui pour faire une étude en vue d'une adaptation décorative ; par exemple, une adresse. Celle-ci pourrait avoir 12 sur 20 centimètres.

Le maître ou la maîtresse montrera par quelques croquis au tableau la façon de disposer le décor pour une carte de ce genre ; voir *fig. 6 à 9*.

Ce peut être un simple arrangement pittoresque : « petit rameau tel qu'il a été dessiné d'après nature », ou un groupement de feuilles arrangées en bordures.



Le rameau peut aussi servir de fond à un médaillon dans lequel l'élève dessinerait une figure, un paysage ou une scène se rapportant au texte de l'adresse.

Dans une leçon subséquente, le maître montrera les jolies bordures à faire avec les bougies de Noël, *fig. 2*; le gui, *fig. 3*; le houx, *fig. 4*, et les sabots, *fig. 5*.

Afin d'obtenir le plus de variété possible dans la composition de ces bordures, on se servira de motifs découpés dans du papier, que les élèves arrangeront à leur fantaisie, sous la surveillance et avec les conseils discrets du maître.

G. PAYER.

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE

Examens annuels de 1919. (Suite).

ORTHOGRAPHE.

Classes faibles. — Le cheval traîne les voitures, la vache donne du lait, le bœuf tire la charrue, les chiens gardent les moutons, le chat chasse les souris.

Nous aimons les bêtes de la ferme.

1^{re} année. — Notre école est grande; elle est entourée d'une cour ombragée. Chaque matin la cloche sonne; les élèves entrent; ils sont contents et écoutent les bonnes leçons de la maîtresse.

2^e année. — L'été est la plus chaude des quatre saisons de l'année. Les arbres sont couverts d'un épais feuillage. Dans les prés fleurissent les grandes marguerites, l'esparcette rose, le trèfle, la luzerne, la sauge, les œillets sauvages. L'été est la saison de la fenaison et de la moisson. Les écoliers auront de longues vacances et feront de joyeuses promenades.

3^e année. — *Le matin.* — Les oiseaux font un joyeux concert. Les hirondelles glissent dans l'air, à la chasse des petites mouches; les moineaux crient sur le bord des toits ou sur les cheminées. Dans les pruniers, les mésanges jaunes ou bleues font la guerre aux chenilles; les pinsons jasant, les chardonnerets babillent, tandis que le merle chante à plein gosier sur les grands peupliers qui bordent le ruisseau.

4^e année. — *La houille.* — La houille est formée de plantes enfouies depuis longtemps dans les profondeurs de la terre. Pour la retirer, on creuse de grands trous qui sont appelés mines. Tous les jours de courageux ouvriers sont descendus dans les galeries obscures de ces mines. Ils sont éclairés par de petites lampes fixées à leurs chapeaux. Une fois leur travail pénible achevé, on les remonte au jour.

5^e année. — On retire le caoutchouc de diverses espèces d'arbres qui croissent dans les régions tropicales. Il se présente sous la forme d'un liquide d'apparence laiteuse. Pour récolter le caoutchouc, les ouvriers indigènes partent de grand matin, munis de paniers remplis de coupes d'argile. Avec une petite hachette, ils font des entailles à l'arbre; si celui-ci est grand, quatre ou cinq entailles sont pratiquées autour du tronc. Au-dessous de chacune se fixe une coupe contenant une bouillie d'argile, à laquelle vient se mêler le précieux liquide. Après onze heures, l'écoulement cesse et le contenu des coupes est versé dans unealebasse.

Ecrire le mot « calebasse » au tableau.

6^e année. — Nous venons de traverser une période où la plupart des familles rêvaient de faire de leur fils un fonctionnaire. « Sans doute, disaient les parents, tu ne feras pas fortune, mais tu vas être tranquille; chaque mois tu toucheras ton traitement; plus tard une bonne retraite assurera le pain de tes vieux jours. » Et le fils se laissait faire. Heureusement, les jeunes générations sont sur le point de secouer cet engourdissement. Le développement rapide des industries offre des débouchés à toutes les énergies, à toutes les ambitions; tout fait prévoir que nous allons entrer dans une période où l'on préférera, à une situation tranquille, les joies de la lutte, l'orgueil d'édifier soi-même sa position.

7^e année. — Du haut en bas de l'usine, tout se meut, court et s'agite avec une rapidité fiévreuse. C'est une infinité d'essieux qui pivotent, de roues qui tournent, d'engrenages qui grincent, de courroies qui se déroulent, de métiers qui s'agitent et de fuseaux qui ronflent. Chaque mouvement produit un bruit qui se mêle aux autres bruits pour former une espèce de roulement de tonnerre, un grondement énervant si intense et si continu qu'il absorbe toute la pensée des visiteurs que le hasard a conduits en ces lieux, et les étourdit comme le sifflement des vents déchainés sur une mer furieuse.

Tandis que le fer et le feu y remplissent tout de leur vie et de leur voix, l'homme erre, comme un muet fantôme, parmi les gigantesques machines que son génie a créées.

COMPOSITION FRANÇAISE.

5^e année (filles et garçons) : Ce que je vois sur le chemin de l'école.

6^e » » » : Devant la vitrine de l'épicerie.

Classe complémentaire (filles et garçons) : La guerre est finie.

N. B. — La composition doit être d'une page au moins et ne doit pas dépasser deux pages.

GÉOGRAPHIE.

4^e année. — Indiquez le nom du principal cours d'eau qui alimente : *a)* le lac de Zurich ; *b)* celui des Quatre-Cantons ; *c)* celui de Bienne ; *d)* le lac Majeur. — Nommez les chefs-lieux des cantons de Vaud, du Valais, du Tessin, des Grisons, d'Uri, de Thurgovie, d'Argovie et de Bâle-Campagne. — Dites ce que vous savez des Alpes bernoises (situation, sommités, passages, rivières qui en descendent). — Faites un croquis représentant le lac Léman.

5^e année. — Nommez deux localités vaudoises de chacune des régions suivantes : *a)* vallée du Rhône ; *b)* bords du Léman ; *c)* bassin de la Broye ; *d)* Jura. — Quel tunnel passe un voyageur qui se rend : *a)* d'Olten à Liestal ? *b)* de Brigue à Domodossola ? *c)* de Göschenen à Airolo ? *d)* de Frutigen à Brigue ? — Dites ce que vous savez de l'industrie horlogère en Suisse. — Faites un croquis représentant le lac de Neuchâtel et les principaux cours d'eau qui s'y jettent. Indiquez et marquez sur la carte trois localités des bords de ce lac.

6^e année. — Quelles sont les productions végétales des pays du midi de l'Europe ? — Le royaume de Belgique : *a)* les pays limitrophes ; *b)* l'aspect du pays ; *c)* les deux principaux cours d'eau ; *d)* les quatre principales villes. (Donner les noms sans ajouter aucun détail.) Dites ce que vous savez sur Naples, Gênes, Lyon, Bordeaux, Liverpool, Glasgow. — Faites une courte description de la Sicile. Dessinez-en les contours avec le détroit qui la sépare de la Calabre, et

indiquez la place occupée par deux des principales villes de l'île et par l'Etna.

Classe complémentaire. — Dans quel hémisphère l'Australie elle-même est-elle située ? Et quelle saison commence maintenant pour les Australiens ? — Quel détroit sépare l'Australie : a) de la Nouvelle-Guinée ? b) de la Tasmanie ? — Faites un croquis représentant l'Australie avec les détroits qui la séparent des deux îles désignées ci-dessus. Indiquez et marquez sur la carte trois villes importantes de ce continent. — Dites ce que vous savez sur Washington, San-Francisco, Buénos-Aires, Rio-de-Janeiro, Le Caire, Calcutta.

(Communiqué par M. C. VIGNIER, Inspecteur des Ecoles.)

POUR CEUX QUI DÉBUTENT DANS L'ENSEIGNEMENT.

A travers les revues.

1. — *Ne donnez pas de devoirs aux tout petits ! Résistez !* — Il n'est pas indispensable de faire travailler des bambins de six ou sept ans après les heures d'école. Le temps de la classe suffit amplement lorsqu'on l'emploie d'une façon intelligente et active. C'est de la distraction, c'est de l'exercice au grand air qu'il faut à vos écoliers après quatre heures. Que recherchent les parents qui vous réclament des devoirs écrits ? La tranquillité, tout simplement. Les enfants remuent, s'agitent, font du bruit à la maison, c'est cela qui gêne les familles. Et pour avoir la paix, pour pouvoir s'occuper de leurs affaires ou vaquer aux soins de leur cuisine du soir, papas et mamans souhaiteraient que les petits fussent assis devant une table, noircissant du papier. Peu leur importe que cela soit utile ou non !

(*L'Ecole et la Vie.*)

2. — Tout enseignement qu'on réussit à rendre concret, positif, suscite l'activité intellectuelle des enfants. La grammaire, cette science de règles et de définitions, perd son aridité dès qu'on sait la traiter comme une étude d'observation. Ecrivez au tableau des exemples caractéristiques, phrases détachées ou formant un texte suivi : demandez aux élèves de comparer l'orthographe de plusieurs mots, la place de certains termes dans la proposition... Quelque reculé que soit le village où vous vous trouviez, vos élèves ne resteront pas muets à vos questions précises. Vos petits ruraux arriveront aussi bien que les petits citadins à découvrir les particularités grammaticales, à formuler, avec votre aide opportune, des définitions exactes et des règles fermes.

(*Journal des instituteurs et des institutrices.*)

3. — *Sachez vous taire !* — A propos des lectures qui visent à l'éducation morale :

Si le morceau choisi par vous est émouvant, si vous avez l'impression que sa lecture a touché les élèves, fermez le livre ; n'ajoutez ni commentaire ni leçon qui en affaiblirait l'heureuse impression. Laissez les enfants se recueillir quelques instants, avant de vous livrer à un autre exercice. (*L'Ecole et la Vie.*)

PENSÉE

C'est par l'observation quotidienne des petites disciplines qu'on arrive à la bonne volonté et même à l'enthousiasme pour les grandes réformes.

MAURICE DONNAY.

Éditions SPES Lausanne

Nouvelles publications:

(En vente dans toutes les librairies)

- Des Gorilles, des Nains et... même des hommes.** Histoires de la Grande Forêt, de la brousse et de la Côte africaines par RENÉ GOUZY.
Un volume broché mi-carton. Fr. 3 75
- Auguste, fils de François Bonjean.** Roman du terroir vaudois, par GUSTAVE AUBORT. Un volume broché mi-carton fr. 3 75
- LÉGENDES VALAISANNES.** Recueillies et adaptées par SOLANDIEU. Avec 60 illustrations à la plume en noir et en couleur de EUGÈNE REICHLÉN. Préface du R. P. S. de COURTEN. Un beau volume (format 19 x 24 cm.) broché mi-carton, couverture illustrée, en deux couleurs. fr. 6 —
Relié toile fr. 8 —

Ouvrages pour l'enfance

« Collection Pimpante »

Éléphants volumes cartonnés (18 x 23 cm.) avec illustrations en deux couleurs dans le texte et couvertures illustrées.

- Les Histoires de Maman.** (MARG. PICCARD) fr. 3 25
- Risolette et Pleurnichette.** (NED) fr. 3 25
- Le Prince Jean.** (L. A. REYMOND) fr. 3 25
- Les Fables nouvelles.** (A. TREULOT) fr. 2 25

La Belle Histoire des Premiers Suisses par MEINRAD LIENERT. Traduction française de J. BOHY. Un volume cartonné (18 x 23 cm.) avec six planches en trois couleurs hors-texte, couverture illustrée fr. 3 75

Le Ranz des vaches. Album mi-carton (20x22 cm.) illustré en couleurs, avec texte français et texte patois avec musique fr. 2 50
Le même en frise murale (dépliant). fr. 2 25

L'Arche de Noé s'amuse! Un album cartonné au format 21x29 avec illustrations de CARLÈGLE en 7 couleurs et texte littéraire. (Publication très originale.) fr. 3 50

Paraîtra le 24 décembre :

Les Chansons de la Gloire qui Chante

(Chansons romandes.) Textes complets avec accompagnement de piano par EMILE LAUBER. Album artistique, cartonné (format 30 x 23 cm.), couverture illustrée en six couleurs d'après J. COURVOISIER et 18 aquarelles dans le texte, en quatre tons, de Ed. Boitel. Prix fr. 9.—

LES JEUX SPES

Pour les étrennes de vos enfants et des enfants de vos amis, choisissez dans la série des jeux SPES, il y en a pour tous les âges ! Catalogue spécial, détaillé, franco sur demande.

- 3 -

Le Mouvement Féministe

Journal suffragiste, social, et littéraire de la Suisse romande

Abonnement : 3 fr. 75

Le numéro : 25 centimes.

Rédaction et Administration : Mlle Emilie GOURD, Pregny-Genève.

*Sommaire : N° du 10 décembre : L'idée marche... : E. Gd. — Les Ecoles sociales pour femmes : J. Gueybaud. — De ci, de là... — Variété : Une exposition de la Société des femmes peintres et sculpteurs : E. Gautier. — Lettre de Berne : A. Leuch. — Notre bibliothèque : *l'Amour maternel*. — A travers les Sociétés féministes et féminines.*



Exactitude

Beauté

Solidité

ZENITH

La montre parfaite

Demandez catalogues illustrés par fabrique
des Montres Zenith au Locle, dép. F.



En vente chez les bons horlogers.



Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, LAUSANNE

Atelier spécial pour chemises sur mesures

COLS, CRAVATES, SOUS-VÊTEMENTS

Les dernières nouveautés.

Photographie C. MESSAZ
 14, rue Haldimand, 14 LAUSANNE (Tourelles St-Laurent)
 Portraits de tous genres et poses par tous les temps. — Groupes de famille et de sociétés. — Reproductions. — Agrandissements.
 Ouvert tous les jours (le dimanche de 10 à 4 heures).
 Prix modestes. — Travail soigné. — Maison de confiance.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe **Lausanne**
 8, Rue Centrale, 8
 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
 10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Pompes funèbres générales
Hessenmuller-Genton-Chevallaz
 S. A.
LAUSANNE Palud, 7
 Chaucrau, 3
Téléphones permanents
FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES
 Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
 de la Société Pédagogique Vaudoise.



Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires. L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

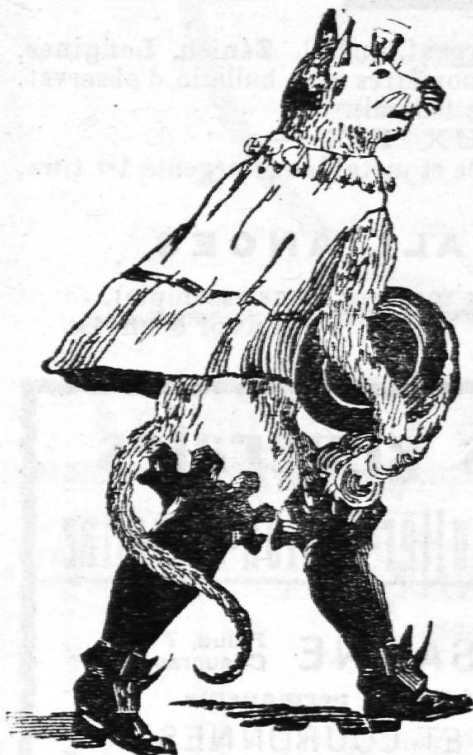
S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

A NOS LECTEURS !

Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame dans l'ÉDUCATEUR.



CHAUSSURES à prix réduits

Bottines américaines box ou chevreau pour messieurs, N ^{os} 40 à 46, à	Fr. 27.75
Pour dames, N ^{os} 36 à 42	25.75
Socques pour hommes, N ^{os} 40 à 48.	9.75
Socques fourrées pour dames, N ^{os} 36 à 42	8.75
Babouches lisières, semelle cuir, N ^{os} 36 à 42	8.75
Caoutchoucs pour dames, N ^{os} 36 à 42	6.75
Pantoufles montantes feutre ou velours brun, semelle feutre et cuir, chiquet, N ^{os} 36 à 42	13.75

Envoi contre remboursement à choix. — Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

MAIER & CHAPUIS

Rue et Place
du Pont

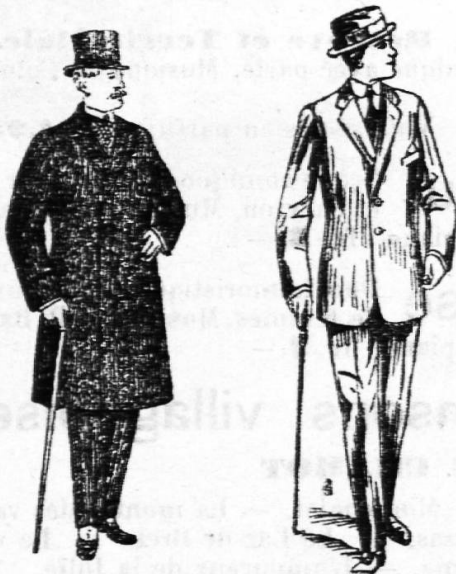
Escompte à 30
jours à MM. les
instituteurs de
la S. P. V.

10

0/0

Un de nos représentants se rend
à domicile pour soumettre les
échantillons et prendre les mesures.

Collections, gravures à disposition.



LAUSANNE

MAISON

SPÉCIALE

de

VETEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES Officiers

Toute la

CHEMISERIE



Ustensiles
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Edition **FOETISCH FRÈRES (S. A.)** Lausanne

Succursales à **NEUCHÂTEL, VEVEY** et **PARIS**, Passage Choiseul, 60

Les
GRANDS SUCCÈS de la SAISON

Tailleur et Cordonnier Duo bouffe avec parlé. Musique de Colo-Bonnet, Paroles de M. Chamot
Partition chant et piano Fr. 3.— Voix seules en partition fr. 1.—

Elite et Landsturm ou **Réserve et Territoriale.** Duo comique avec parlé. Musique de Colo-Bonnet, Paroles de M. Chamot.
Partition chant et piano fr. 3.50 Voix seules en partition fr. 1.25

Le chanteur malgré lui Scène comiquo-lyrique pour ténor et baryton. Musique de P. Bastide.
Partition chant et piano fr. 3.—

Soubrette et Maîtresse Duo humoristique pour deux voix de femmes. Musique de P. Bastide.
Partition chant et piano fr. 2.—

WALDNER, G. **Dix chansons villageoises**

Paroles de M. CHAMOT

J'y suis tant bien. — Boire son verre. — Mon chalet. — La montée des vaches. — Les Boveyrons. — Le Ramasse-pompons. — Le Lac de Bret. — Le vin de Gollion. — Les yeux bleus de ma bonne amie. — L'amoureux de la Julie.
Un album avec accompagnement de piano fr. 5.—

VIENT DE PARAÎTRE AND. PAILLARD

Les Cartes de Guerre ou au Bureau de Ravitaillement

Intermède comique avec couplets.

Cette petite pièce comique, entremêlée de couplets, persiflant agréablement les nombreuses cartes dont nous avons été gratifiés ces dernières années, a été composée spécialement pour nos sociétés chorales. Nous sommes persuadés que d'ici peu de temps, elle sera jouée dans toutes les soirées des sociétés musicales, dramatiques et de gymnastique de notre pays. L'exécution en est facile et un succès certain récompensera les efforts des exécutants. Prix du texte. fr. 1.50

Lausanne en chansons

Montmartre à Montbenon. 10 chansons-monologues interprétées par l'auteur **Jacques Martel.** Prix net, fr. 2.—

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LV^{me} ANNÉE — Nos 51-52.



LAUSANNE, 20 décembre 1919.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHÂTEL: **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 4 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 50 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



LIBRAIRIES PAYOT & C^{IE}

LAUSANNE. GENÈVE. VEVEY. MONTREUX

Vient de paraître :

A. ROULIER

Lettres du Village

Un volume in-16 Fr. 4 50

Le petit village vaudois ! On l'a célébré déjà de bien des façons ! Les uns l'ont vu et décrit en poètes qui transcrivent des émotions et peignent leur pays natal tel qu'ils le voient à travers leur tempérament. D'autres ont conté de savoureuses histoires auxquelles leur fantaisie donnait pour cadre le petit village de leurs souvenirs ou de leurs rêves...

Mais voici une manière neuve de présenter le petit village type, celui qui est situé à mi-côte, entre les vignes et les champs, non loin de quelques agréables forêts... Et cette manière est neuve parce qu'elle est dépourvue de vains ornements et allégée de toute fiction. Elle n'en est pas moins poétique, et elle n'en fait pas moins rêver. M. Roulier est un instituteur qui ne se borne pas à enseigner et à faire de la pédagogie pure ou appliquée. Il vit. Et il vit dans son village, avec ses amis paysans. Il est paysan lui-même à ses heures. Et toute la vie changeante, tour à tour mouvementée ou monotone du village, toutes ses heures allègres, comiques, tristes, pathétiques qui sonnent à son clocher, il les note avec un scrupule, une vérité de touche, une clarté de jugement vraiment admirables.

Il ne cherche pas à morigéner ses concitoyens. Il ne tombe pas non plus dans la simple anecdote, mais il décrit jour après jour la vie de son village, cette vie qui est intense en tout temps et si pleine d'enseignements pour le citadin. — Tout instituteur doit lire ces pages. Elles sont d'un homme qui sait voir et agir, non seulement en fonction de sa profession, mais en fonctions de sa terre, de sa belle et harmonieuse terre que nul ne saurait trop aimer.

Avis de la Gérance

Le nouveau prix d'abonnement n'ayant pu figurer dans le dernier **indicateur des journaux**, nous prions nos abonnés de ne pas souscrire auprès d'un office postal, mais d'attendre le formulaire de chèque qui sera encarté dans le deuxième numéro de l'année.
Et. VISINAND.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

Orbe. — Une place de maîtresse d'école enfantine est au concours.
Fonctions légales.

Avantages : traitement, fr. 1450.— pour toutes choses, plus une augmentation de fr. 50.— par 5 années de service dans le canton, maximum fr. 1650.— Allocations pour renchérissement de la vie,

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 1er service, jusqu'au 26 décembre 1919, à 5 heures du soir.

Abonnez-vous à

LA REVUE de LAUSANNE

Organe du parti démocratique

paraissant tous les jours y compris le dimanche matin.

La Revue est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique du pays:

La Revue publie : des articles de fond, les comptes-rendus des assemblées délibérantes, un bulletin de l'étranger, des correspondances régulières de Berne, Paris, etc., les places au concours, un service complet de dépêches, des feuilletons réputés, etc.

Le numéro du dimanche apporte des variétés littéraires et scientifiques, des actualités, contes, petits conseils et les « lettres du village » si goûtées de Grattesillon.

La Revue a toujours soutenu les intérêts du corps enseignant dans lequel elle compte beaucoup d'abonnés et de collaborateurs.

Prix d'abonnement spécial pour les membres du corps enseignant primaire.

Un an : **12 fr.** 6 mois : **6 fr. 50.**

La REVUE est envoyée gratuitement fin décembre à tout nouvel abonné pour 1920.

On s'abonne par simple carte postale à l'Administration de « **La Revue** »
Avenue Louis Ruchonnet 7, **Lausanne.** P. 15236 L.

Prix d'abonnement et annonces de l'« Educateur »

Voir sur la couverture les modifications qui ont dû être apportées, pour l'année 1920, par suite d'une nouvelle augmentation des frais.
La Gérance.

ÉTRENNES DE L'ÉDUCATEUR

Pour suivre une fois de plus la voie si bien tracée par M. Jules Cordey, nous venons vous offrir, à des prix très réduits, les ouvrages neufs suivants :

1. **Les Étrennes merveilleuses.** Ecrin de bijoux littéraires. — 28 héliogravures et gravures en couleurs. Mi-carton. Imprimé sur papier de luxe. Cadeau pour tous. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

2. *Seippel, Paul* : **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. — 3 grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures. Valeur 25 fr. : **12 fr.**

3. *Gustave Bettex et Edouard Guillon* : **Les Alpes suisses dans la littérature et dans l'art.** — Nombreuses illustrations et reproductions de tableaux des maîtres de la peinture alpestre. Valeur 6 fr. : **3 fr.**

4. *Mêmes auteurs* : **Le Léman dans la littérature et dans l'art.** Plus de 70 illustrations hors texte et inédites. Valeur 6 fr. : **3 fr.**

Ces deux ouvrages constitueront un superbe cadeau et, fait rarissime à notre époque, à très bon marché.

5. *Paul Maillefer*, **Histoire du canton de Vaud.** Volume de 554 pages grand format, avec 248 illustrations. Cet ouvrage se passe de recommandation : il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Valeur 10 fr. : **5 fr.**

6. *Hellen Keller* : **Histoire de ma vie...** sourde, muette, aveugle. Autobiographie très intéressante, avec portrait de l'auteur. Valeur, 4 fr. 50 : **2 fr.**

7. *Virgile Rossel* : **Clément Rochard**, roman de mœurs politiques suisses. Valeur 4 fr. 50 : **2 fr.**

8. *Paul Chauvet* : **Guide expérimental** pour l'enseignement élémentaire des sciences. Expériences faciles et nombreuses, avec figures dans le texte. Cartonné, valeur 2 fr. 40 : **1 fr. 20**

Nous sommes heureux de pouvoir faciliter à tous nos collègues l'acquisition de l'intéressant ouvrage d'un ancien collaborateur du journal (M. Chauvet est décédé l'an dernier.)

9. **Dictionnaire des Communes de la Suisse.** Joli volume, format de poche, cartonné, dans lequel on trouvera très vite le renseignement précis qu'on désire sur telle ou telle localité de notre pays. Valeur, 2 fr. 50 **1 fr. 25**

10. *J. Monnet et E. Tissot* : **Favey, Grognoz et l'Assesseur** à l'Exposition de Paris. Vaudoiserie scénique. Valeur, 2 fr. 50 **1 fr. 50**

Tous ces volumes seront expédiés jusqu'à épuisement, franco pour tout envoi de 3 fr. et au-dessus, contre remboursement.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*. On peut d'ailleurs retenir plusieurs volumes du même numéro.